

17 objectifs pour un autre développement

Dossier coordonné par Catherine Dubouloz Chantre

Programme aux buts extrêmement ambitieux, l'Agenda 2030 prévoit l'implication de tous les secteurs de la société pour réaliser les 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui y sont détaillés. Pouvoirs publics, secteur privé, ONG, citoyens et citoyennes: chacun et chacune a un rôle à jouer pour tenir cet engagement: «Ne laisser personne de côté».

Adoptés en 2015, les ODD ont pris le relais des Objectifs du millénaire (ODM). Ils en ont élargi la portée, passant d'un programme de développement pour les pays du Sud à un plan d'action de portée universelle. Ils s'appliquent à l'ensemble des Etats, au Sud et au Nord, et englobent les différentes faces du développement durable, en particulier ses dimensions économiques, sociales et environnementales. L'Agenda 2030 forme ainsi le nouveau cadre de référence mondial dans laquelle s'inscrit la solidarité internationale.

Les fédérations latines de coopération au développement réunies au sein du FEDERESO et les 250 associations qu'elles rassemblent sont fortement mobilisées pour réaliser les ODD. Ce cadre est une chance pour elles: il réaffirme les droits à l'éducation, aux soins, à un revenu et un emploi décent, au logement, à l'alimentation, à l'eau, à l'égalité, à un environnement aux ressources préservées. L'Agenda 2030 consolide ce que la politique de développement pratique de longue date: il n'y a pas de coopération crédible sans durabilité.

Le cœur de la coopération

La Fédération genevoise de coopération (FGC), comme les autres membres du FEDERESO, se reconnaît dans l'Agenda 2030. Son action s'inscrit particulièrement dans les ODD nos 1 et 10, portant sur la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités, puisque c'est là le cœur de la coopération; l'objectif no 17 consacré aux partenariats

décrit également le rôle des fédérations, à l'interface entre leurs membres et les pouvoirs publics qui financent les projets. Ces derniers illustrent les ODD correspondants, qu'ils concernent la santé, l'éducation, l'autonomie agroalimentaire et économique, l'habitat ou la gestion des déchets.

C'est pourquoi la FGC a décidé de mettre l'accent sur le Programme mondial de développement durable pour célébrer la 5^e Journée Genève solidaire, le 4 octobre 2018. Le 4 octobre marque l'adoption, par le Grand Conseil en 2001, de la loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale, qui prévoit que la République et canton de Genève «consacre au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale, particulièrement en soutenant des projets de coopération, d'aide au développement, de promotion de la paix et de défense des droits sociaux et de la personne».

Quelles stratégies et politiques mettre en œuvre pour réaliser les ODD et leurs 169 cibles? Comment les associations membres de la FGC et du FEDERESO les appliquent-elles dans leurs projets? Quels partenariats innovants peuvent en dynamiser la mise en œuvre?

Ces questionnements ont fait l'objet d'une table ronde à l'Université de Genève (Unige), en partenariat avec la Faculté des sciences de la société, le SDG Lab de l'ONU et la fondation Biovision. La soirée a réuni notamment Michael Møller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Anne Emery-Torracinta, vice-présidente du Conseil d'Etat genevois, Thomas Gass,

Index

Rétrospective

Objectifs mondiaux: du développement au développement durable. *Page 3*

Focus

L'Agenda 2030: un plan partagé pour améliorer le monde. *Page 6*

Sur le terrain

En Tanzanie et au Pérou, deux exemples de mise en œuvre des ODD. *Page 10*

Le jeu des ODD. *Page 12*

Les chroniques «Livres»

Développement durable, mode d'emploi. *Page 13*

Politique de développement et politique climatique, décryptage d'une interdépendance. *Page 14*

Pour aller plus loin

Références et bibliographie. *Page 15*

«La lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités forment le cœur de la coopération»

vice-directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC), chef du domaine Coopération Sud, Maria Jesus Alonso Lormand, directrice du Service cantonal de la Solidarité internationale et Michael Bergöö, directeur du programme Suisse de Biovision. Sandrine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève en charge des Finances, ainsi qu'Yves Flückiger, recteur de l'Université, et Jörg Balsiger, professeur à la Faculté des sciences de la société, ont également pris la parole.

L'enjeu, pour les associations, de la réalisation des ODD dans les projets de développement, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, a donné lieu à deux ateliers d'échange d'expériences organisés avec la fondation Biovision et coordonnées par Michaela Büschi, chargée du programme de Partage des savoirs de la FGC.

Construire un monde plus durable

La présente publication prolonge ces débats. Ce 5^e numéro de *Réflexions et Débats* retrace d'abord le processus qui a mené des Objectifs du millénaire à ceux du développement durable, et la nécessité de comprendre ces derniers à la fois dans le détail (les 169 cibles qui explicitent les 17 têtes de chapitre) et comme un système interconnecté. Dans son article, René Longet, président de la FGC et expert en développement durable, met également l'accent sur les besoins de financement du programme, un défi qui nécessite d'y affecter entre 5000 et 7000 milliards de dollars par an.

Dans sa contribution, Pierre Zwahlen, porte-parole du FEDERESO et président de la Fédération vaudoise de coopération, explique comment, en Suisse, les collectivités publiques et la société civile peuvent agir en pionnières pour l'Agenda 2030. Il rappelle le premier bilan mitigé que la Confédération a présenté devant le Forum politique de haut niveau sur le développement durable de l'ONU, en juillet 2018, et relate la mobilisation citoyenne et parlementaire pour que soient publiées l'ensemble des données. Après avoir dénoncé le fait d'occulter le bilan complet de la politique suisse, la Plateforme Agenda 2030 a présenté dans un rapport critique ses propres conclusions quant à la mise en œuvre des ODD.

Puis des projets d'ADAP, l'Association pour le développement des aires protégées, en Tanzanie, et de Genève Tiers-Monde (GeTM) au Pérou sont présentés par la journaliste Laure Gabus. Ils montrent comment ces associations inscrivent leurs actions dans plusieurs objectifs : les ODD nos 12, 13, 15 et 17 pour une production responsable et sur la vie terrestre pour ADAP ; les ODD nos 5 et 6 sur l'égalité et l'accès à l'eau pour GeTM.

Les derniers articles de ce dossier thématique présentent le livre de René Longet, *Planète, sauvetage en cours, une responsabilité collective*, ainsi que *L'Almanach de politique du développement* de Caritas sur la protection du climat et la lutte contre la pauvreté.

Autant de pistes de réflexion pour contribuer à construire un monde plus durable.



La 70^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York. C'est le 25 septembre 2015 qu'a été adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Rétrospective

OBJECTIFS MONDIAUX : DU DÉVELOPPEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

René Longet

En passant d'un programme de développement au Sud à un plan d'action de portée universelle, les Nations Unies ont doté l'ensemble de la société d'un outil cohérent pour tracer le chemin vers la durabilité. La réalisation des ODD d'ici 2030 demandera d'importants investissements publics et privés : leur financement est estimé entre 5000 et 7000 milliards de dollars par an.

C'est un processus en plusieurs étapes qui a conduit les Nations Unies à doter les divers secteurs de la société d'objectifs mondiaux à réaliser d'ici 2030. Première phase : la [Déclaration du millénaire](#)¹. Le 8 septembre 2000, l'Assemblée générale adoptait ce texte et en condensait l'essentiel en 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD²) à atteindre jusqu'en 2015. L'ambition était d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, d'assurer l'éducation primaire pour tous, de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomie des femmes, de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Et aussi d'améliorer la santé maternelle, de combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, d'assurer un environnement durable et de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Déclinés en sous-objectifs, les OMD ont permis une bonne vulgarisation de ces enjeux déclarés prioritaires

par la communauté des nations. Leur degré de réalisation, documenté avec précision, a pu être suivi par un large public, créant ainsi une pression pour la mise en œuvre. Il s'agissait aussi de redonner du poids à l'aide publique au développement (APD) : opération réussie sur la période sous revue, car entre 2000 et 2017 le volume total de l'APD a plus que [doublé](#)³.

Programme global et cohérent

En juin 2012, s'est tenue la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, appelée aussi Rio + 20. Ses thèmes étaient « la contribution de l'économie verte à la lutte contre la pauvreté » et « le cadre institutionnel du développement durable ». Une des questions débattues était de définir le système qui allait prendre le relais, dès 2015, des objectifs fixés en 2000. Le consensus trouvé a été de lancer un processus en vue de définir des Objectifs de développement durable (ODD).

Selon le document final de la Conférence, intitulé « [Le monde que nous voulons](#) »⁴, les ODD « ne devraient pas faire oublier les Objectifs du millénaire » (§ 246) tout en étant « ...concrets, concis et faciles à comprendre, en nombre limité, ambitieux, d'envergure mondiale et susceptibles d'être appliqués dans tous les pays compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement respectifs de ceux-ci ainsi que des politiques et des priorités nationales » (§ 247). Vaste programme, dont on pouvait à bon droit se demander s'il allait pouvoir être réalisé.

Or, deux ans plus tard, après des consultations ayant impliqué 8 millions de personnes dans plus de 70 Etats, contrairement aux OMD conçus en bien plus petit cercle,

le cadre défini à Rio + 20 a abouti, en juillet 2014, à la proposition d'une batterie de 17 objectifs dotés de 169 sous-objectifs, appelés cibles et qui en précisent les contenus. Globalement, l'on retrouve les deux constantes du développement durable: la priorité aux besoins des plus démunis et un maintien des capacités de la Terre à nous fournir en ressources.

Par rapport aux OMD, les innovations sont de taille. On passe d'objectifs de développement pour les pays du Sud à un programme de portée universelle. On ne se limite plus à la sphère étatique et aux pouvoirs publics, mais on inclut explicitement la société civile et le secteur privé dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, chaque Etat doit rendre compte annuellement au Forum politique de haut niveau (qui a succédé à la Commission du développement durable) sur ses progrès quant aux 17 objectifs définis.

En termes de contenus, on remonte des effets aux causes, et on revendique un mode de développement globalement et localement équitable, inclusif et respectueux des ressources naturelles. Définis selon l'approche systématique propre au développement durable, les ODD forment un tout et doivent être vus en interaction et en complémentarité. Il s'agit d'une solidarité entre tous les humains vivant aujourd'hui et demain sur cette Terre ; on peut donc dire que le concept de «solidarité internationale» en est un axe structurant. Dès lors, coopération et durabilité ont définitivement partie liée.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le document «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ou [Agenda 2030](#)⁵)». Quinze pages sur les 38 en sont consacrées à lister les 17 ODD et leurs cibles, présentées comme «intégrées et indissociables».

Le défi du financement

Les investissements nécessaires à ce programme ont été estimés entre 5000 et 7000 milliards de dollars par an, soit quelque 10% du PIB mondial. L'APD représente quelque 3% de ce montant. Même si l'ensemble des pays industrialisés devaient respecter l'[objectif retenu en 1970](#)⁶ d'y consacrer 0,7% de leur revenu national brut (la [moyenne actuelle](#) est de 0,31%⁷), on resterait très loin du compte.

En juillet 2015 s'est tenue à Addis Abeba la 3^e Conférence sur le financement du développement, dont les conclusions seront pleinement reprises, deux mois plus tard, dans l'Agenda 2030. Tout en demandant une augmentation de l'APD, le [Programme d'action](#)⁸ adopté par la Conférence appelle à «n'épargner aucun effort pour réduire de façon appréciable les flux financiers illicites d'ici à 2030 en vue de les éliminer complètement, notamment en luttant contre la fraude fiscale et la corruption, en renforçant pour cela la réglementation nationale et en intensifiant la coopération internationale. Nous réduirons aussi les possibilités d'évasion fiscale et envisagerons d'introduire dans toutes les conventions fiscales des clauses réprimant les abus».

Le Programme ajoute: «Nous préconisons en outre une mise à jour des conventions contre la corruption et leur ratification. Nous nous efforcerons d'éliminer les paradis fiscaux et tout ce qui crée des incitations au transfert à l'étranger d'actifs volés et de flux financiers illicites».

Les volumes financiers concernés par ces points sont considérables. Ainsi, Vera Songwe, secrétaire générale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), indiquait en janvier 2018 que «148 milliards de dollars sont drainés hors du continent par diverses formes de corruption, ce qui représente environ 25% du [PIB moyen de l'Afrique](#)⁹». S'agissant du manque à gagner fiscal, d'après Oxfam, «les paradis fiscaux coûtent aux pays pauvres au moins 170 milliards de dollars de [recettes fiscales par an](#)¹⁰». Notons que pour les 28 Etats membres de l'UE, une étude publiée en 2012 évaluait la perte subie par ces Etats à [1000 milliards d'euros](#)¹¹.

En plus de ces mesures qui restent à appliquer, la suppression des subventions des pays industrialisés aux exportations agricoles, fort négatives pour les producteurs du Sud, libérerait un montant annuel de quelque 100 milliards de dollars. Leur fin avait été décidée en 2013 au sein de l'[OMC](#)¹² et réaffirmée, avec l'adverbe «immédiatement», en décembre 2015 lors de sa [10^e Conférence interministérielle](#) tenue à Nairobi¹³. Enfin, la dernière publication de la Banque mondiale sur la dette des Etats (données 2016) chiffre celle-ci pour les Etats à revenu moyen-faible à [1775 milliards de dollars](#)¹⁴. C'est toutefois moins que la dette publique de la seule France, qui était pour la même année... de [2171 milliards d'euros](#)¹⁵!

Orienter l'investissement privé

Concernant le secteur privé, la Conférence d'Addis-Abeba a souligné la nécessité d'une implication forte: «Nous engageons toutes les entreprises à appliquer leur créativité et leur volonté d'innovation à la solution des problèmes du développement durable. Nous les invitons à s'engager comme partenaires dans le processus de développement, à investir dans les domaines critiques pour le développement durable et à passer à des modes de production et de consommation plus viables à terme. Nous saluons la croissance appréciable de l'activité du secteur privé intérieur et de l'investissement international depuis la conférence de Monterrey», étant entendu que «nous encouragerons le secteur des entreprises dynamiques et fonctionnelles, tout en protégeant les droits des travailleurs et en faisant observer les normes environnementales et sanitaires (...)».

Selon la Banque Mondiale, les investissements privés étrangers dans les pays en développement se sont élevés à quelque [700 milliards de dollars en 2016](#)¹⁶, toutefois en recul de 14 %, souligne la CNUCED, qui les chiffre de son côté à 646 milliards de dollars - «bien en dessous de l'investissement annuel requis pour réaliser les Objectifs de développement durable d'ici à 2030». Notons que «les pays du G20 ont adopté des Principes directeurs pour l'élaboration de politiques d'investissement à l'échelle mondiale», lesquels «contiennent des éléments de politique d'investissement de «nouvelle génération», notamment le développement durable et la croissance inclusive, le droit de réglementer à des fins de politique publique les pratiques commerciales responsables¹⁷.»

En 2015, la même organisation chiffrait la contribution fiscale des filiales étrangères d'entreprises multinationales au budget national des pays en développement à 730 milliards de dollars environ par an, soit «[10% des recettes publiques totales](#)¹⁸».

En guise de bilan

L'Agenda 2030 présente, à travers le système des ODD, une définition claire, compréhensible, universelle et opérationnelle des enjeux actualisés de la notion de développement durable, définie en 1987 par la [commission Brundtland](#)¹⁹, du nom de sa présidente, et mise en musique depuis lors de nombreux rendez-vous internationaux. Il offre à tous les secteurs de la société une même grille de lecture, facilitant ainsi les plates-formes d'échange et le suivi des engagements pris.

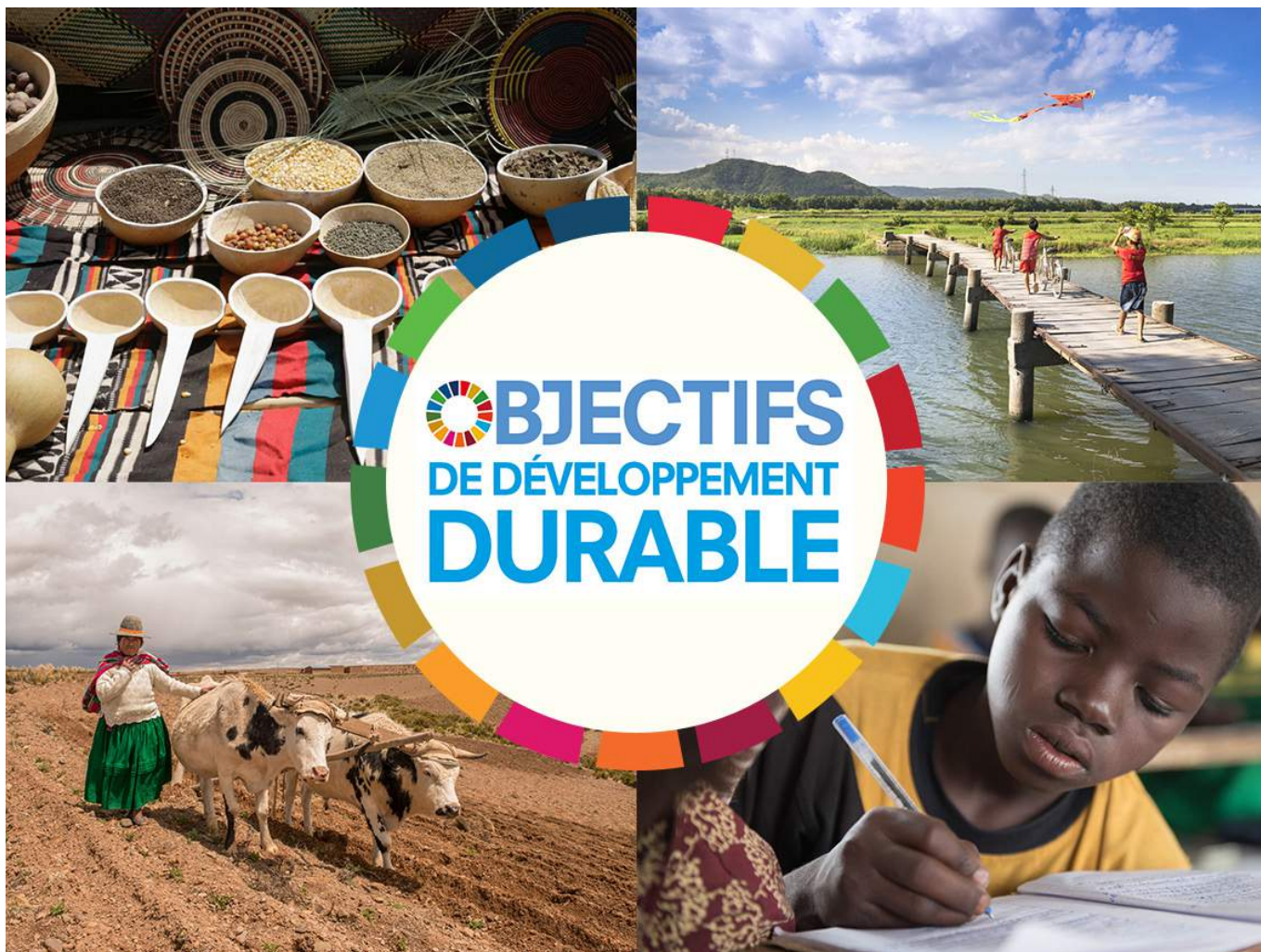
Sur le fond, c'est clairement la réorientation des investissements publics et surtout du secteur privé en fonction des exigences des ODD qui présente le levier le plus fort. C'est en parvenant à orienter les flux financiers vers les besoins de l'humanité tels que définis par les ODD qu'on pourra mener à bien les tâches assignées et passer d'activités non durables vers des activités réalisant les enjeux de la durabilité.

C'est donc sur une nouvelle éthique économique, accompagnée d'une gouvernance inclusive et orientée vers le bien commun, que débouche l'Agenda 2030, programme

René Longet préside la Fédération genevoise de coopération (FGC) depuis 2012. Expert en développement durable, il s'est notamment impliqué dans la délégation suisse aux Sommets mondiaux du développement durable à Rio 92, Johannesburg 2002 et Rio +20. Il est vice-président des Services industriels de Genève, et membre de la commission consultative de la diversité biologique du canton de Genève et du Comité de la Chambre de l'économie sociale et solidaire de Genève. Ancien élu parlementaire et au sein de l'exécutif d'Onex, il est né en 1951 et est licencié en lettres de l'Université de Genève.

de cohérence globale et locale. Explicitant les enjeux de la durabilité, l'Agenda 2030 apporte la normativité nécessaire. En revanche, les engagements qu'il définit restent volontaires et nullement obligatoires, ce qui constitue évidemment sa plus grande faiblesse. Comme pour toutes les résolutions internationales, il ne sera que ce que nous en ferons.

- 1 <http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.pdf>
- 2 <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/background.shtml>
- 3 <http://www.oecd.org/fr/developpement/l-aide-au-developpement-reste-stable-et-les-apports-aux-pays-les-plus-pauvres-augmentent-en-2017.htm>
- 4 https://rio20.un.org/sites/rio20.un.org/files/a-conf.216-l-1_french.pdf
- 5 http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F
- 6 Résolution du 24 octobre 1970, § 43, ([http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/2626\(XXV\)&Lang=F](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/2626(XXV)&Lang=F))
- 7 <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2017-detailed-summary.pdf>
- 8 <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>
- 9 <https://fr.africacheck.org/factsheets/fiche-dinfo-corruption-afrique-faits-chiffres/>
- 10 <https://www.oxfam.org/fr/egalite/paradise-papiers-le-cout-cache-de-le-vasion-fiscale>
- 11 http://www.socialistsanddemocrats.eu/sites/default/files/120229_ri-chard_murphy_eu_tax_gap_en.pdf
- 12 WT/MIN(13)/40 et WT/L/915; voir pour la Suisse <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2017/4073.pdf>
- 13 https://www.wto.org/french/news_f/news15_f/mc10_19dec15_f.htm
- 14 <http://databank.worldbank.org/data/download/site-content/IDS-2018.pdf>
- 15 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123554>
- 16 <https://www.banquemonnaie.org/fr/topic/competitiveness/publication/global-investment-competitiveness-report>
- 17 http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2017_overview_fr.pdf
- 18 http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2015overview_fr.pdf
- 19 <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/cooperation-internationale/agenda-2030-pour-le-developpement-durable/ONU--les-grandes-etapes-du-developpement-durable/1987--le-rapport-brundtland.html>



© Swissaid, Serhat Beyazkaya on Unsplash, Helvetas, Enfants du Monde.

La protection des écosystèmes, la lutte contre la faim et l'accès à l'éducation sont quelques-uns des ODD que les associations de la FGC contribuent à réaliser.

Focus L'AGENDA 2030 : UN PLAN PARTAGÉ POUR AMÉLIORER LE MONDE

Pierre Zwahlen

Jamais la communauté internationale ne s'était donné des buts aussi ambitieux. Jamais les Etats n'avaient accepté un délai aussi serré pour les atteindre. Car il ne s'agit rien moins que de stopper l'extrême pauvreté et la faim, de réduire les inégalités, de préserver le climat et les ressources. Et la Suisse, ses cantons comme la société civile peuvent agir en pionniers pour l'Agenda 2030.

C'est un joli paradoxe: Ignazio Cassis a attiré cet été l'attention journalistique sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD), d'habitude absents des médias. Comment-bien malgré lui-s'y est-il pris? Le ministre suisse des affaires étrangères a fait radicalement rétrécir, dans un premier temps, le bilan intermédiaire que la Suisse souhaitait présenter aux Nations Unies sur sa mise en œuvre de l'Agenda 2030. Publié par le Conseil fédéral le 20 juin 2018, le [rapport national](#)¹ avait alors perdu les deux-tiers(!) de son contenu initial, préparé par l'administration. Il a fallu les interventions de la société civile et

de parlementaires, pour que «[l'état des lieux](#)»² figure en détail sur le site du [Département fédéral des affaires extérieures](#)³, deux semaines plus tard. Nous y reviendrons.

A New York à la mi-juillet, la ministre en charge du développement durable, Doris Leuthard, a donc pu tirer un [bilan nuancé](#)⁴ de 30 mois d'application de l'Agenda par la Suisse, dans le pays comme à l'extérieur. Les défis sont plus considérables encore hors des frontières, là où sont extraites les matières premières et sur les lieux de traitement des ressources importées que nous consommons ici en quantité.

Un exemple cruel de notre impact externe concerne le climat et les gaz à effet de serre. Sur le plan strictement national, la Suisse produit bien moins de dioxyde de carbone que les autres pays industrialisés: chaque habitant ne dégage que 88 kg de CO₂ par année (contre 256 kg en moyenne par habitant et par an dans les pays de l'OCDE). Réjouissant à première vue. Mais la demande réelle suisse correspond à 235 kg de CO₂, parce que les émissions causées par la Suisse sont déchargées pour près des deux-tiers à l'étranger⁵.

Immense enjeu de coopération

Depuis leur adoption par les 193 Etats membres de l'ONU en 2015, les [ODD](#)⁶ sont devenus un enjeu majeur de la

coopération internationale. Ils fixent des buts partagés par tous les acteurs et toutes les actrices, au Sud et au Nord. Ils constituent un langage commun, connu des gouvernants, du secteur privé, des scientifiques, de la société civile. Quant à l'échéance, elle est des plus brèves : quinze années seront courtes pour approcher les 169 cibles mesurables et vérifiables, précisant les objectifs, et approuvées par la quasi-totalité des pays de la planète.

Les organisations non gouvernementales (ONG) sont impliquées dans le processus. Mieux : elles se doivent de jouer un rôle exemplaire pour appliquer le développement durable dans leurs projets. Elles insèrent leurs missions, et les résultats visés, dans le cadre d'un ou plusieurs objectifs de l'Agenda 2030. Comme M. Jourdain apprend qu'il parle en prose, les organisations de coopération contribuent très souvent déjà à diminuer la pauvreté, à rétablir durablement des ressources. En explicitant désormais quels ODD elles mettent en oeuvre, elles nouent plus facilement de nouveaux partenariats avec les collectivités publiques, des entreprises et des chercheurs conscients des enjeux.

Cadre de référence mondial reconnu

Au Sud, les ONG trouvent donc un cadre reconnu en faveur de projets d'émancipation. Elles peuvent se réclamer de l'Agenda de développement durable, pour collaborer avec les services publics notamment et les interpeller, afin d'améliorer les prestations. L'Agenda 2030 apparaît dès lors comme un levier remarquable de plaidoyer à l'échelle nationale ou locale. Quand un dispensaire ou un centre de santé peine par exemple à répondre aux besoins des populations qu'il est censé desservir, l'ODD no 3 de santé pour toutes et tous légitime les efforts de la société civile pour coopérer et plaider sur le terrain. De même, quand un projet se fonde sur l'action de jeunes filles ou de femmes en faveur des communautés villageoises, il trouve une justification universelle dans l'ODD no 5 pour l'égalité des genres.

Tout cela n'est pas vraiment nouveau. Ce qui change, c'est de pouvoir se référer à un Agenda reconnu mondialement. Celui-ci réunit les valeurs et les buts de la coopération ; il établit des indicateurs qui aident à démontrer des résultats. La couverture vaccinale de la rougeole figure ainsi partout comme un facteur de santé publique. Autre exemple en matière d'éducation (ODD no 4) : on mesure désormais la participation des jeunes et des moins jeunes aux activités de formation continue.

Vérifier et rendre compte

A la différence des 8 Objectifs de développement du millénaire en vigueur entre 2000 et 2015, les 17 ODD concernent le Nord comme le Sud. Chaque Etat est tenu de rendre compte régulièrement de l'avancée de sa mise en oeuvre par un rapport national. La Suisse s'est du reste beaucoup impliquée pour instaurer un mécanisme qui permette de vérifier cet avancement. Les cibles mesurables, les indicateurs y participent. Et la société civile produit souvent un bilan intermédiaire distinct, pris en compte par les Nations Unies.

A cet égard, le premier rapport de la Suisse relatif à l'Agenda 2030 a réhaussé le débat citoyen et éclairé les attitudes des uns et des autres. L'état des lieux résulte d'une consultation en ligne à laquelle 170 organisations ont pris part en été 2017. Les offices de la Confédération concernés l'ont corédigé. Issu du secteur privé, de la recherche et d'ONG, un groupe d'accompagnement y a formulé ses remarques, regroupées en huit champs thématiques. L'Office fédéral de la statistique a élargi à 85 le nombre des indicateurs de suivis de développement durable, à la suite du nouvel Agenda mondial.

FÉDÉRATIONS

CHEVILLES OUVRIÈRES DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actrices de la société civile réunies au sein du FEDERESO, les fédérations cantonales de coopération* agissent dans sept cantons, au Tessin et en Suisse romande, en rassemblant plus de 250 ONG. Par leur fonction, les fédérations articulent la coopération internationale et le développement durable. Elles appuient les organisations affiliées pour réaliser l'Agenda 2030 et veillent au respect des ODD dans la réalisation des projets au Sud. Elles interpellent canton, communes et d'autres partenaires, afin qu'ils intègrent les 17 objectifs dans leur planification et dans leurs actions ; elles rappellent l'importance de la solidarité internationale comme élément clé de l'Agenda 2030. Dans le canton de Vaud, c'est suite à l'intervention de la société civile que le gouvernement a placé son programme de législature 2017-2022 sous l'égide du développement durable et qu'il a dédié à l'Agenda un chapitre de ce même [programme](#)⁷. Dans le canton de Genève, le Conseil d'Etat a également publié, en août 2017, un [concept](#) de développement durable 2030⁸.

* Fédération genevoise de coopération (FGC), Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), Federazione delle ONG della Svizzera italiana (FOSIT), Fribourg-Solidaire, Fédération neuchâteloise de coopération au développement (Latitude 21) et Valais-Solidaire.

Bilan suisse mitigé

Chiffré, le [résultat est en demi-teinte](#)⁹ : sur les 85 indicateurs choisis, 39 mettent en évidence une tendance positive, 12 ne font apparaître aucune évolution significative, 14 révèlent une tendance négative, tandis que 20 d'entre eux n'ont pu être évalués, faute de recul suffisant. Parmi les tendances négatives relevées officiellement, il y a les contributions à l'exportation et l'empreinte matérielle qui continuent d'augmenter, le chômage des jeunes, le mitage du territoire, la liste rouge des espèces menacées, la production totale de déchets urbains, etc.

Le gouvernement suisse « [dresse toutefois un bilan intermédiaire largement positif](#) »¹⁰. Dans sa présentation lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ONU, le 17 juillet 2018, la conseillère fédérale Doris Leuthard a estimé que « la Suisse

est sur la bonne voie pour de nombreux objectifs (p. ex. santé, éducation, énergie, travail, infrastructure et innovation)». Elle a cependant aussi mentionné plusieurs domaines dans lesquels la Suisse «doit encore agir, comme la consommation non durable des ressources naturelles liée aux comportements de consommation dans le pays et aux conditions de production des biens importés. En présentant des mesures concrètes prises par la Suisse, elle a appelé la communauté internationale à intensifier son engagement pour lutter contre le réchauffement climatique et les effets négatifs du développement économique sur l'environnement.»

© UN Photo/Evan Schneider



La conseillère fédérale Doris Leuthard avec la vice-secrétaire générale des Nations Unies Amina Mohammed, lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ONU, à New York, le 17 juillet 2018.

L'autosatisfaction du Conseil fédéral n'est pas complètement usurpée. La dernière édition de l'indice de développement humain¹¹ place par exemple la Suisse à une 3^e place plutôt bonne, derrière la Norvège et l'Australie.

Mais si le pays est engagé pour les 17 ODD, il lui reste énormément à faire. C'est ce que rappelle la Plateforme Agenda 2030 de la société civile, qui a publié son propre [rapport](#) (lire l'encadré). Ses [onze recommandations](#) principales¹² énumèrent en particulier les exigences pour ne laisser personne de côté, respecter les limites planétaires et les droits humains, réduire les inégalités, assurer une responsabilité globale. La Plateforme souligne les efforts à conduire encore pour sensibiliser, renforcer la cohérence en vue d'un développement durable, dégager les ressources financières, ancrer la gouvernance du dispositif et mener des stratégies politiques conséquentes.

De son côté, la faîtière Economiesuisse, qui participe au groupe d'accompagnement officiel, rappelle les actions accomplies par des entreprises en faveur des ODD¹³. Elle demande que ces derniers trouvent toute leur place dans les programmes de législature, afin de les intégrer pleinement dans les politiques sectorielles appliquées par les [collectivités](#). Au lendemain du discours de Doris Leuthard au Forum de l'ONU, Economiesuisse estimait que le pays est «[en bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable \(ODD\), même s'il reste du chemin à parcourir](#)».

Financement improbable

Le gouvernement suisse devrait discuter à l'automne du mode de coordination de l'Agenda, pour améliorer la

mise en œuvre. Mais le financement se confirme comme un écueil majeur. Le Conseil fédéral entend utiliser les budgets à disposition, sans attributions nouvelles, et fait appel au secteur privé pour dégager les ressources considérables qui sont nécessaires. Or c'est bien en politique extérieure que les défis sont les plus importants, comme indiqué plus haut. Mais les dépenses de coopération internationale sont au contraire réduites, malgré l'engagement du Parlement à porter l'aide publique au développement à 0,5% du revenu national brut (RNB). En 2017, cette aide rétrécit à 0,46% du RNB, et même 0,41% si l'on soustrait la part des dépenses d'asile incluse dans le calcul. Il s'agit là du secteur le plus touché par les plans budgétaires d'économies de la Confédération, bien que celle-ci engrange des excédents en milliards de francs à l'heure de ses comptes annuels.

Pays plus riche, la Suisse doit non seulement assurer une solidarité internationale en qualité et quantité, mais s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des pays en développement, en tant que principale place financière. Ses firmes multinationales doivent respecter, à l'étranger aussi, les droits humains et les normes environnementales. En République démocratique du Congo par exemple, des filiales du géant Glencore ont tiré parti des gisements dans des conditions d'exploitation – dénoncées par Pain pour le prochain et Public Eye notamment – nocives tant pour la nature que pour les communautés locales.

Dans ce contexte, est-il compréhensible qu'un ministre des affaires étrangères comme Ignazio Cassis préfère amputer le rapport intermédiaire suisse sur la réalisation de l'Agenda 2030 ? Cela aurait permis certes de voiler les tâches qui restent à accomplir. La Plateforme de la société civile a toutefois aussitôt réclamé la publication de l'état des lieux détaillé puis informé des élus des quelque soixante pages manquantes. La commission de politique extérieure du Conseil national a alors convaincu le conseiller fédéral d'assurer l'accès au rapport complet sur le site de son département.

PLATEFORME AGENDA 2030

LA SOCIÉTÉ CIVILE DEBOUT

Face à un tel programme de transformation, aussi bien mondial que national, les organisations non gouvernementales (ONG) ont su agir à temps. Alliance Sud, Unia, l'Alliance environnement réunissaient une première rencontre d'ampleur nationale en octobre 2016. Onze mois plus tard pouvait se constituer la Plateforme Agenda 2030 de la société civile à Berne. Caritas, Coalition Education, Coordination post Beijing, Croix-Rouge, FEDERESO, EPER, Helvetas, Migration et Développement, Medicus Mundi, Pro Natura, Science and Policy, Swissaid, Terre des hommes, Union syndicale, etc. : plus de 40 organisations et coalitions nationales se rassemblent, pour faire entendre leurs voix. Un comité est élu, il comprend un représentant des fédérations cantonales de coopération. L'assemblée générale débat et adopte 11 recommandations en avril 2018. En quelques mois, une dizaine de responsables rédigent un rapport alternatif «[La Suisse a-t-elle un développement durable ?](#)», qui paraît le 3 juillet en allemand, anglais et français, à dix jours du Forum de haut niveau des Nations Unies.

Douze ans devant nous

Les Objectifs de développement du millénaire ont permis de diviser par deux l'extrême pauvreté entre 2000 et 2015. Dans le même temps, neuf enfants sur dix ont trouvé le chemin de l'école primaire dans le monde. Individualisme et profit ne sont donc pas les seules fins de l'humanité.

Au cours des douze ans qui viennent, il s'agit d'amplifier les forces, de faire converger les efforts pour ce « plan partagé d'amélioration du monde », selon la formule de l'ancien conseiller fédéral Didier Burkhalter. Entreprises, scientifiques, élues et élus, société civile : chacune et chacun peut prendre sa part.

BIOGRAPHIE

Pierre Zwahlen préside la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) depuis 2015, après avoir pris part à son conseil durant dix ans. Il a collaboré à la fondation Terre des hommes de 2002 à 2012, en tant que porte-parole et chargé d'affaires publiques.

Depuis un an, il est porte-parole du FEDERESO, le réseau latin des sept fédérations cantonales de coopération, et participe à ce titre au comité de la Plateforme Agenda 2030. Député au Grand Conseil du canton de Vaud, il dispose d'un master of arts en sciences politiques de l'Université de Lausanne.

- 1 https://www.eda.admin.ch/dam/agenda2030/fr/documents/laenderbericht-der-schweiz-2018_FR.pdf
- 2 https://www.eda.admin.ch/dam/agenda2030/fr/documents/agenda2030-grundlage-laenderbericht-bestandesaufnahme-schweiz-2018_FR.pdf
- 3 <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/berichterstattung/nationale-berichterstattung.html>
- 4 <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/berichterstattung/nationale-berichterstattung.html/eda/fr/meta/news/2018/7/17/71631.html>
- 5 *La Suisse a-t-elle un développement durable ?* Friedrich Wulf, pages 54-55
- 6 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- 7 <https://www.vd.ch/themes/environnement/developpement-durable/agenda-2030-cantonal/>
- 8 <https://www.ge.ch/document/concept-cantonal-du-developpement-durable-2030/telecharger>
- 9 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiques-presse.assetdetail.5671346.html>
- 10 Extrait du communiqué du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, 17 juillet 2018 (<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/berichterstattung/nationale-berichterstattung.html/eda/fr/meta/news/2018/7/17/71631.html>)
- 11 *Rapport sur le développement humain*, Programme des Nations Unies pour le développement PNUD, 21 mars 2017
- 12 *La Suisse a-t-elle un développement durable ? Mise en œuvre de l'Agenda 2030 du point de vue de la société civile*, Plateforme Agenda 2030, 3 juillet 2018, pages 4 à 6. (https://plattformagenda2030.ch/wp-content/uploads/2018/06/Plateforme-Agenda-2030-rapport_F-web.pdf)
- 13 Communiqué d'Economiesuisse, 21 juin 2018 <https://www.economie-suisse.ch/fr/articles/agenda-2030-mettre-en-oeuvre-les-objectifs-de-lonu-en-partenariat> et 20 juillet 2018 <https://www.economiesuisse.ch/fr/articles/objectifs-de-lonu-la-suisse-en-bonne-voie>



La Plateforme Agenda 2030 a présenté son rapport parallèle sur la mise en œuvre des ODD, *La Suisse a-t-elle un développement durable ?*, le 3 juillet 2018. Stella Jegher (Pro Natura), Marianne Hochuli (Caritas Suisse), Eva Schmassmann (Alliance Sud) et Regula Bühlmann (USS) ont pris la parole.



Récolte de miel dans la région d'Inyonga.

© Sandy Mermoz, ADAP

Sur le terrain EN TANZANIE ET AU PÉROU, DEUX EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE DES ODD

Laure Gabus

En accord avec les ODD nos 12, 13, 15 et 17 pour une production responsable et sur la vie terrestre, ADAP soutient les producteurs de miel de la région d'Inyonga. De son côté, GeTM vient d'ouvrir une école de leadership pour les femmes rurales d'Arequipa; ses projets combinent les ODD nos 5 et 6, sur l'égalité et l'accès à l'eau salubre.



L'APICULTURE POUR PRÉSERVER L'ÉCOSYSTÈME

En 2001, les Wakonongos ont demandé un appui technique en apiculture. Cette communauté de la région d'Inyonga, en Tanzanie, pratique cette activité traditionnelle à large échelle. Son territoire villageois est situé entre des réserves forestières et des réserves de chasse. «Les Wakonongos utilisaient l'écorce des arbres pour faire leurs ruches et ne laissaient pas de

miel aux colonies d'abeilles, ce qui n'était pas durable. Leurs pratiques ne correspondaient plus aux lois et créaient des conflits avec les autorités chargées de la gestion de l'environnement. Cela affaiblissait leur position dans les négociations avec l'État pour obtenir plus de droits sur les forêts de leurs ancêtres», explique Sandy Mermod, secrétaire exécutive de l'Association pour le développement des aires protégées (ADAP).

Avec l'appui d'un groupement local, Inyonga Beekeeping Association (IBA), l'ADAP a organisé des formations techniques permettant de mieux prendre en compte l'environnement, d'améliorer la qualité du miel, d'augmenter la productivité et d'accéder au marché national. Des formations en apiculture sont dispensées aux représentants des familles de treize villages de la région; près de 3000 apiculteurs ont été formés. Après avoir abordé les techniques de récolte, le stockage et le traitement du miel, les enseignements traitent de la reproduction des colonies d'abeilles et l'utilisation des nouvelles ruches. En parallèle, une zone apicole de 850 km² a pu être établie et cogérée par IBA. La préservation des forêts dans cette zone permet de produire un miel de qualité mais aussi de protéger l'habitat des populations animales. L'association a aussi obtenu une certification officielle pour son miel et peut désormais passer les contrôles sanitaires lui permettant d'écouler sa production auprès de la grande distribution, sans intermédiaires.

En seize ans, les apiculteurs ont gagné en savoir-faire et l'augmentation du prix du miel a permis d'améliorer leurs



© Ge TM

Dans la région andine d'Arequipa, l'association Genève Tiers-Monde a mis en place, avec son partenaire local Descosur, un programme en faveur des femmes paysannes.

revenus. Depuis cinq ans, la région doit néanmoins faire face à une forte migration interne due à la sécheresse dans le nord du pays et au fait que la ville d'Inyonga est devenue le chef-lieu du district. Cela attire de nouveaux habitants et crée une pression supplémentaire sur les réserves et les ressources naturelles. «Au niveau de notre projet d'apiculture, nous sommes très satisfaits des résultats. Au niveau de la région, de nombreuses choses changent et nécessitent que l'on adapte notre programme en partenariat avec les autorités locales», conclut Sandy Mermod.

L'ADAP œuvre pour une gestion durable des ressources naturelles par les populations locales afin de leur assurer un futur autonome et des revenus stables. Sa philosophie est en accord avec les ODD no 13 de lutte contre les changements climatiques, no 15 sur la vie terrestre, no 12 sur la production responsable et no 17 sur la réalisation de partenariats pour les atteindre.



FORMER LES FEMMES À DEVENIR LES GARDIENNES DE L'EAU

L'eau potable des grands centres urbains du Sud du Pérou trouve sa source dans la région andine d'Arequipa. Sur ces hauts plateaux, à 4000 mètres d'altitude, vivent plusieurs milliers de familles, dans des conditions météorologique de plus en plus extrêmes. Les activités traditionnelles ne sont plus durables et les hommes désinvestissent l'élevage du bétail pour aller travailler dans les mines voisines. Dans ce contexte, l'association Genève Tiers-Monde (GeTM), avec son partenaire local Descosur, a mis en place un programme visant les femmes paysannes «afin qu'elles deviennent gardiennes des sources d'eau potable et, par leur présence, les protectrices des ressources naturelles dans un environnement très vulnérable», résume Alejandro Mackinnon, secrétaire général de GeTM. «Nous avons



© Sandy Mermod, ADAP

Une vue de la réserve apicole cogérée par l'association Inyonga Beekeeping Association (IBA).

choisi de renforcer le rôle des femmes dans la communauté en les rendant actrices du projet», illustre le secrétaire général. Les formations mises en place portent aussi sur la promotion de l'hygiène à l'intérieur des maisons pour éviter que les eaux usées contaminent les nappes phréatiques.

En juin, une école de leadership a ouvert afin d'enseigner aux femmes à prendre part aux processus décisionnels en travaillant, notamment, sur la confiance en soi et la prise de parole en public. «A terme, l'idée est d'obtenir qu'une partie de l'impôt prélevé sur l'eau soit reversé aux populations de la région pour maintenir leur rôle de gardiennes de l'environnement et améliorer leurs conditions de vie», explique Alejandro Mackinnon.

L'action de GeTM répond aux ODD nos 5 et 6 qui visent l'égalité entre hommes et femmes, ainsi que l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement.



Les hauts plateaux de la région andine d'Arequipa.

© GeTM

LE JEU DES ODD

LES OBJECTIFS MONDIAUX EN VERSION LUDIQUE



Titre | «Sustainable Development Geek»
Édition | Direction du développement et de la coopération (DDC).
 Deux joueurs ou plus
 Gratuit

- Dans lequel de ces deux pays les femmes sont-elles le plus représentées au sein du Parlement ? La Bolivie ou la Tanzanie ? ¹
- Quel type d'énergie reçoit le plus de subventions dans le monde ? Les combustibles fossiles ou les énergies renouvelables ? ²
- Quel flux financier à destination des pays en développement est le plus grand ? Les fonds que la diaspora envoie dans son pays d'origine ou l'aide publique au développement ? ³

Vous voulez tester vos connaissances sur les Objectifs de développement durable de façon ludique ? Provoquer une discussion sur ce thème ? En proposant

un jeu de cartes baptisé «Sustainable Development Geek», la DDC invite à se pencher sur des thèmes liés au développement durable par le biais du divertissement. Basé sur les 17 ODD de l'Agenda 2030 des Nations Unies, «SDGeek» vise à démonter les préjugés et élargir les horizons. Il repose sur la conviction que le développement ne peut être effectif et durable que si nous acceptons de confronter nos idées, d'en débattre et de les approfondir.

Le jeu se joue de plusieurs manières : en mode «Grand débat» (pour celles et ceux qui pensent qu'il faut parler des problèmes pour les régler) ; en mode «Assemblée générale», avec un présentateur et des tours de débats ; en mode «Médiation» avec des équipes, pour compléter des séances de médiation ou des événements de groupes.

Catherine Dubouloz Chantre

Commandes gratuites en cliquant [ici](http://www.eda.admin.ch/sdgeek)⁴ (www.eda.admin.ch/sdgeek)

Plus d'informations sur le [site de la DDC](https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/documentation/sd-geek.html) (<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/documentation/sd-geek.html>)

- 1 La Bolivie avec une proportion de femmes à la Chambre des députés de 53,1% (36,6% en Tanzanie).
- 2 Les combustibles fossiles sont au moins quatre fois plus subventionnés.
- 3 En 2015, les envois de fonds étaient trois fois plus importants que ceux de l'APD.
- 4 www.eda.admin.ch/sdgeek et <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/documentation/sd-geek.html>

DÉVELOPPEMENT DURABLE, MODE D'EMPLOI



Titre | Planète, sauvetage en cours, une responsabilité collective, 3^e édition actualisée, 2017

Auteur | René Longet

Collection | Le savoir suisse

Édition | Presses polytechniques et universitaires romandes, 144 pages

« Très proche des droits humains, le développement durable se présente comme l'humanisme des temps modernes ». Cela fait trente ans que l'on parle de développement durable et trente ans de plus si l'on évoque ses deux composantes : l'environnement et le développement. Dans son ouvrage, *Planète, sauvetage en cours. Une responsabilité collective*, dont une édition actualisée est parue en 2017, René Longet, président de la FGC, dresse la chronique de différents versants de la durabilité : son histoire, les textes marquants adoptés dans le système onusien, l'implication des divers secteurs sociaux pour sa mise en oeuvre, le rôle de l'économie, les grands enjeux du droit international et l'exemple de la Suisse.

Égalité des chances et des droits

Dans ce manuel du développement durable, l'auteur rappelle que la Terre ne peut pas donner plus qu'elle n'a en termes de ressources et en quoi le développement durable propose une réponse crédible pour « un développement qui n'est pas subi, mais orienté vers les plus démunis et les générations à venir ».

René Longet tisse un lien clair entre coopération et développement : « L'égalité des chances et des droits est au cœur de la durabilité », souligne-t-il. L'histoire du développement durable est « celle d'une tentative de cadrer la mondialisation, d'une chance de vivre mieux, de trouver un rapport moins troublé à notre environnement et à nos semblables. »

Période charnière

L'auteur revient sur la période clé des années 80, marquées notamment par de spectaculaires accidents chimiques et nucléaires. C'est en 1987 en effet, que la Commission mondiale sur l'environnement, présidée par la norvégienne Gro Harlem Brundtland, publiait ce rapport fondateur : « Notre avenir à tous ». Pour la première fois, ce document opère une jonction entre différentes thématiques dont s'occupent des instances internationales spécialisées. Il n'y a pas

« une crise de l'environnement, une autre du développement, une autre énergétique. Non, de crise il n'y en a qu'une », assène le rapport, en posant le « développement soutenable » comme acte de foi. Ce « développement [doit répondre] aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », la définition posée alors fait toujours référence.

Vers l'universalité

René Longet retrace ensuite les étapes qui ont conduit, à partir des années 80, à l'adoption des 17 Objectifs de développement durable (ODD) en 2015 : le Sommet de la Terre, à Rio, qui fit la synthèse entre développement et environnement en 1992, et l'Agenda 21 ; les Objectifs du millénaire pour le développement (ODM) lancés par feu Kofi Annan, qui ont permis de vulgariser les enjeux du développement ; le Plan d'action du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg ; la conférence Rio +20 ; jusqu'à « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », qui fixe 17 objectifs et 169 cibles à atteindre en 15 ans.

C'est dans ce document que « l'on passe du développement au développement durable, du Sud à l'universalité » et que l'ensemble des secteurs sont appelés à contribution, des collectivités publiques aux ONG et aux mouvements sociaux en passant par les simples citoyen-ne-s, pour ces dernier-ère-s notamment par le biais des pratiques de consommation durables.

Le rôle des entreprises

Le secteur économique est tout aussi concerné. A partir de Rio 92, les entreprises sont invitées à monter à bord et des concepts comme la responsabilité sociale des entreprises (RSE) fleurissent. La RSE sera définie en 2010 dans une norme ISO, poussant le secteur privé vers des comportements plus éthiques et plus transparents. C'est dans ce contexte que se sont démocratisés les labels écologiques et sociaux, le commerce équitable, la promotion des circuits courts et des produits locaux, l'économie sociale et solidaire, les systèmes d'échanges locaux, mais également des concepts comme l'économie circulaire et la finance durable.

« Nous pouvons faire de cette Planète un jardin ou un désert. Il ne sera pas dit que nous ne savions pas, que nous ne pouvions pas... » Ainsi l'auteur signe-t-il la conclusion de sa démonstration.

Catherine Dubouloz Chantre

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUE CLIMATIQUE : DÉCRYPTAGE D'UNE INTERDÉPENDANCE



Titre | Almanach Politique du développement. Protection du climat et lutte contre la pauvreté.
Auteur | Caritas
Collection | L'Annuaire de Caritas sur la Suisse humanitaire
Édition | Caritas, 2017, 231 pages

Le changement climatique est désormais une préoccupation majeure. Les Etats ont reconnu pour la première fois, en adoptant l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris en 2015, qu'il existe des liens entre la protection du climat, la justice sociale et la lutte contre la pauvreté. Des 17 Objectifs de développement durable (ODD), c'est l'ODD no 13 sur la lutte contre les changements climatiques qui place clairement le changement climatique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Le 3^e *Almanach Politique du développement (2017/18)*, publication collective de Caritas Suisse, explore ce sujet. Il réunit des analyses et réflexions de praticien-e-s et chercheur-e-s du domaine de la coopération et du climat, de différents pays.

L'ouvrage démarre sur ce constat: le changement climatique devient un facteur de pauvreté grave en particulier dans les pays en développement, puisqu'il risque d'anéantir les efforts de la lutte contre la pauvreté. Selon le Global Humanitarian Forum, «le changement climatique a déjà coûté la vie à plus 300 000 personnes par année, entraîné des conséquences irréparables pour près de 300 millions de personnes, et a occasionné une perte économique de 125 milliards; une somme plus importante que toute l'aide au développement mobilisée dans le monde entier chaque année.»

La notion de «justice climatique» est au centre de plusieurs contributions. Les constats sont sans équivoques: les conséquences du changement climatiques sont injustement réparties, parce que les pays qui en sont les principaux responsables sont ceux qui en souffrent le moins. Selon le PNUD, «c'est en moyenne une personne sur 1500 qui est touchée par les effets du changement climatique dans les pays de l'OCDE, alors que c'est une personne sur 20 qui en est affectée dans les pays en voie de développement».

Financement et mise en œuvre

La question des moyens financiers et notamment du rôle de l'économie privée pour la mise en application de l'Accord sur le climat et la réalisation des ODD est également abordée. Pour les auteur-e-s, il s'agit d'interroger «sous quelles forme le secteur financier peut contribuer» au changement. D'une manière générale, tous s'accordent à dire que «quand il s'agit de financer les ODD ou l'Accord de Paris, il ne suffit pas de restructurer les budgets, tous les flux financiers doivent être orientés vers le développement durable».

La gamme d'actions requises pour mettre en œuvre les politiques climatique et de lutte contre la pauvreté est large. La publication amène des exemples issus d'ONG (Helvetas, Caritas, WWF). Par exemple, au Malawi, le projet d'assainissement dans des bidonvilles avec des toilettes à compostage à sec mis en place avec le réseau Slum Dwellers International ou l'élevage d'algues pour l'industrie des cosmétiques comme alternative à la surpêche de la mer, à Madagascar.

Par ailleurs, trois auteurs du Bangladesh exposent la stratégie nationale, dans un pays qui a mis en place une série de régulations pour la gestion politique et financière de ses mesures de protection climatique. Les défis pour la mise en œuvre? Une réelle coordination des autorités, des processus politiques inclusifs et participatifs, des ressources supplémentaires avec des mécanismes de distribution plus simples et plus accessibles.

La Confédération au défi

Enfin, l'ouvrage propose une analyse critique de la politique de développement de la Suisse et de sa mise en œuvre de l'Agenda 2030. Avec notamment «l'analyse des réponses de la politique climatique au réchauffement planétaire, les mesures fiscales liées au flux financiers déloyaux et les exigences en matière de droit de l'homme posées aux sociétés multinationales».

La question de la volonté politique est posée. En effet, «bien que la convention sur le climat exige des moyens financiers nouveaux, et supplémentaires, les contributions de la Suisse sont jusqu'ici prélevées du budget de la coopération au développement», constate un auteur. C'est le message de la coopération internationale de la Suisse pour les années 2017 à 2020 qui joue le premier rôle en matière de politique climatique extérieure. Si l'adoption de l'Agenda 2030 est un signal d'alarme lancé par la communauté internationale aux milieux politiques, la Suisse, elle, a encore beaucoup à faire.

Michaela Büschi

- Alliance Sud [ed], 2015, *Au-delà de la confusion du monde – Analyses et actions de politique de développement*, Ed. d'En bas, Lausanne.
- Alternatives Sud, 2015, *L'aggravation des inégalités*, Centre Tricontinental, Louvain/Syllepse, Paris.
- Bourban H., De Rivaz S., Olivet M., 2015, *Trop riches, trop pauvres*, COTMEC/ Editions d'En Bas, Lausanne.
- Bürgenmeier B., 2015, *Finance verte, Marketing ou révolution*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Caritas, 2015, *Almanach Politique du développement 2015, Perspectives de l'aide au développement*, Éditions Caritas, Lucerne.
- Confédération Suisse, 2018, *Rapport national 2018 de la Suisse, Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse*, DFAE, Berne.
- Confédération Suisse, 2018, *Etat des lieux servant de base au rapport national de la Suisse, Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse*, ARE, DFAE, Berne.
- Confédération Suisse, 2018, *Mainstreaming de l'Agenda 2030 dans la coopération internationale de la Suisse*, DFAE, Berne
- Costanza R., (Ed.), 2013, *Vivement 2050 ! Programme pour une économie soutenable et désirable*, Les Petits Matins, Paris
- Frémeaux P., Kalinowski W., Lalucq A., 2014, *Transition écologique, mode d'emploi*, Les Petits matins, Paris.
- Duchatel J., Rochat F. (Ed.), 2015, Joseph Ki-Zerbo, *Recueil de textes introduit par Lazare Ki-Zerbo*, CETIM, Genève.
- Duterme B., Centre tricontinental (Ed.), 2015, *L'économie sociale et solidaire, Levier de changement ?* Points de vue du Sud, Syllepse, Paris.
- Egger M.-M., 2015, *Soigner l'esprit, guérir la Terre, introduction à l'écopsychologie*, Labor et Fides, Genève.
- Fédération genevoise de coopération (FGC), 2015, *Le développement durable pour sortir de la crise ?*, Série Réflexions et Débats, N°1, Genève.
- Gataloup C., 2015, *Géohistoire de la mondialisation, Collection U*, Armand Colin, Paris, 3^e éd.
- Guerin, A.J, Libaert, T., 2008, *Le développement durable*. Dunod, Paris.
- Hopkins R., *Ils changent le monde, 1001 initiatives de transition écologique*, Seuil, Paris 2014
- Jacquemot, P., 2015, *Le dictionnaire du développement durable*, Sciences Humaines Editions, Paris.
- Jorion P., 2015, *Misère de la pensée économique*, Coll. Champs n° 1143, Flammarion, Paris.
- Klein N., 2015, *Tout peut changer, Capitalisme et changement climatique*, Actes Sud, Arles.
- Kolbert E., 2015, *La 6^e extinction, Comment l'homme détruit la vie*, La librairie Vuibert, Paris.
- Laperche B., Crétiéneau A.-M., Uzunidis D. (Ed.), 2010, *Développement durable, pour une nouvelle économie*, DIE Peter Lang, Bruxelles.
- Le Blanc, D., 2015, *The SDGs as a network of targets, Towards integration at last ?*, DESA Working Paper N°. 141 ST/ESA/2015/DWP/141
- Lefort I., Thuleau A., 2015, *L'atlas de la planète positive*, Les liens qui libèrent, Paris.
- Longet, R., 2017, *Planète, sauvetage en cours, une responsabilité collective*. PPUR, Collection Le savoir suisse, Lausanne.
- Maathai, W., 2012, *Celle qui plante les arbres*, J'ai lu n° 9605, Paris.
- Maeder A., 2012, *L'unique Terre habitée ?*, Favre, Lausanne.
- Manier B., 2013, *Un million de révolutions tranquilles. Travail, argent, habitat, santé, environnement...: comment les citoyens changent le monde*, Les liens qui libèrent, Paris.
- Morin E., 2012, *La voie pour l'avenir de l'humanité*, Hachette Pluriel, Paris.
- Nations Unies, 2015, *Transformer notre monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, A/RES/70/1.
- Nations Unies, Assemblée Générale, 2015, *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement*, A/RES/69/313.
- Nations Unies, *Liste finale des indicateurs proposés pour les objectifs de développement durable*, Annexe IV, E/CN.3/2016/2/Rev.1
- Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 2018, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, New York.
- Plateforme Agenda 2030, 2018, *La Suisse a-t-elle un développement durable ? Mise en œuvre de l'Agenda 2030 du point de vue de la société civile*, Berne.
- Pennequin, G., 2011, *L'atlas du développement durable et responsable*. Eyrolles.
- République et Canton de Genève, 2017, *Concept cantonal du développement durable 2030*, Service cantonal du développement durable, Service présidentiel, Genève.
- Rist G., 2012, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Les Presses de science Po, Paris , 4^e éd.
- Schümperli C., 2007, *La politique suisse de solidarité internationale, de la coopération au développement global*, PPUR, Collection Le savoir suisse, Lausanne.
- Sinai A. (Ed.), 2013, *Penser la décroissance, Politiques de l'anthropocène*, Coll. Les nouveaux débats, Fondation nationale des sciences politiques, Paris.
- Sustainable Development Solutions Network (SDSN), 2015, *Getting Started with the Sustainable Development Goals. A Guide for Stakeholders*.
- Voituriez, T., 2013, *À quoi servent les objectifs de développement durable ?* IDDRI Working Paper, N°13/13, Paris.



A lire aussi

Les derniers numéros des dossiers thématiques *Réflexions et Débats* publiés par la Fédération genevoise de coopération (FGC):

N° 1

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR SORTIR DE LA CRISE

[\(cliquer ici\)](#)

N° 2

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UNE FRICHE FERTILE

[\(cliquer ici\)](#)

N° 3

LES INÉGALITÉS SONT-ELLES UNE FATALITÉ ? SOLUTION PROPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

[\(cliquer ici\)](#)

N° 4

GENRE ET COOPÉRATION : UN DUO GAGNANT

[\(cliquer ici\)](#)

Retrouvez ces publications sur le site de la FGC à l'adresse :
<https://fgc.federeso.ch/reflexions-et-debats>

IMPRESSUM - FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION

Réflexions et Débats, N°5 octobre 2018,

Éditeurs : Catherine Schümperli Younossian
(secrétaire générale) et
René Longet (président).

Rédactrice responsable : Catherine Dubouloz
Chantre (chargée de communication)

Graphisme : Atelier Rasmussen

CONTACT

Fédération genevoise de coopération (FGC),

✉ rue Amat 6, 1202 Genève

☎ +41 22 908 02 80

@ fgc@fgc.ch

🌐 www.fgc.ch

📘 Facebook